

MANIFESTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS DE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE LA LOIRE

**La solidarité,
un bien commun
à sauvegarder
et cultiver**

Décembre 2024



QUI SOMMES-NOUS ?



L'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS) regroupe 154 organismes gérant plus de 650 établissements et services à but non lucratif couvrant, dans toutes leurs diversités, le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale. Ils mobilisent au service de leurs projets, salariés et bénévoles.

Ces organismes agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et de l'accompagnement des personnes âgées ainsi que de la formation des travailleurs sociaux.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

PAYS DE LA LOIRE

Créée en 1956, la FAS rassemble près de 900 organismes et associations de la solidarité, dont plus de 70 en Pays de la Loire. La Fédération se donne pour missions : de mobiliser et unir les forces vives de la solidarité ; d'être une plateforme d'information, d'expertise et d'expérimentation ; de porter la voix et représenter les acteurs-riche-s de la solidarité.

Les organismes adhérents luttent contre les exclusions et agissent sur les champs de la veille sociale, l'hébergement d'urgence et d'insertion, le logement accompagné, les dispositifs d'hébergement et de logement spécialisés dans l'accueil de populations aux parcours spécifiques, l'accès à l'emploi durable, l'inclusion dans la vie de la cité et la participation, et plus généralement l'accompagnement social global, dans un objectif commun d'inclusion et de justice sociale.

Nous, actrices et acteurs de la solidarité, représentant-es du secteur privé non lucratif dans toute sa diversité, affirmons que nous sommes un bien commun et une richesse française essentiels, qui méritons d'être sauvegardés et cultivés.

Nous produisons de la cohésion et du lien social, de l'engagement citoyen, générons des économies pour les finances publiques, engageons un niveau d'innovation sociale et solidaire sans pareille, et répondons à des valeurs et des engagements juridiques cruciaux de l'État français.

Depuis plusieurs années, nos réseaux et associations avertissent de la dégradation des conditions d'accompagnement et de soutien des plus vulnérables d'entre nous et de la situation sociale et économique extrêmement préoccupante de nos structures.

Faute de perspectives tangibles, plus de 600 associations et organismes de la solidarité interpellent les pouvoirs publics et décideurs de la région.

Voici leur manifeste.

Les acteurs solidaires, au cœur de missions essentielles pour la société française

Aujourd'hui, nul ne peut ignorer que les acteurs que nous représentons rencontrent d'immenses difficultés à répondre à l'ampleur des besoins sociaux dans un contexte de saturation des dispositifs d'accueil. Nos associations et organismes sont de plus en plus nombreux à craindre pour la pérennité de leurs actions.

Ils font notamment face à :

- Un manque de soutien public (baisses de financements, non prise en charge des coûts en augmentation, absence de sécurisation des crédits compensatoires des revalorisations salariales obligatoires, versements tardifs des financements qui empiètent sur les trésoreries associatives...);
- Une chute de l'attractivité et du sens des métiers de la solidarité, ayant de forts impacts sur les équipes et le climat en interne;
- Une augmentation des besoins des personnes vulnérables auxquels les associations ne peuvent répondre, faute de moyens suffisants.

Parmi les sujets de vive inquiétude, le Ségur des oubliés, rendu obligatoire pour l'essentiel de notre secteur en 2024, demeure toujours sans garantie de financement pour bon nombre d'activités. En l'absence de compensation dès 2024, nos organisations seront contraintes de réduire leurs actions, au moment même où les pouvoirs publics leur demandent d'élargir et d'intensifier leurs interventions pour lutter contre les zones blanches et le non-recours aux droits.

Cette situation, comme d'autres déficits ou ruptures de financements, ne manquera pas de provoquer, dans un bref délai, des licenciements économiques, des gels des recrutements voire la fermeture de structures. Dans une enquête conduite par l'Uriopss fin août 2024 sur le risque économique encouru faute de dotations complémentaires, les deux-tiers des associations répondantes indiquent soit « *un risque majeur pouvant remettre en question la pérennité ou la continuité de l'association* » (50 %), soit un « *un risque important pouvant nécessiter l'abandon de projets et l'ajustement majeur des ressources* » (17 %), évoquant des réserves financières épuisées, des allongements de durées d'attente, voire des refus de prises en charges, ou encore l'augmentation du prix de journée restant à la charge des personnes bénéficiaires. Ces sombres perspectives remettent en question l'existence même de nos organisations et leur capacité à guérir, soutenir, enrichir notre société et notre démocratie.

Or, la solidarité et l'engagement dont nous sommes ambassadeurs et catalyseurs sont des biens communs à cultiver, qu'il faut protéger et développer pour faire face à la crise de la cohésion sociale que nous traversons. Le niveau d'implication de nos équipes bénévoles et salariées, leur expertise, leur agilité, leur capacité à expérimenter et inventer, le maillage territorial et humain de proximité que nous proposons, et enfin le savoir-faire innovant et citoyen que véhiculent les modèles associatifs n'ont pas d'égal à l'heure actuelle.

Garantir la survie et encourager l'action des acteurs solidaires est un engagement sociétal crucial qui participe à faire société et à construire la cohésion sociale dans notre pays.

Les politiques de solidarité, un investissement social et économique indispensable

Le risque de fermeture de nos structures et de nombreux services est déjà réel, et aura un coût moral et social dramatique, de même que des conséquences économiques immenses.

Mener des politiques sociales ambitieuses permet de faire des économies et d'éviter des coûts à moyen terme : il s'agit d'un véritable investissement dans l'avenir. Ainsi, le collectif *Alerte* démontre que la pauvreté coûte actuellement près de 120 millions d'euros à l'État français, dont 67 millions liés aux coûts de l'inaction (surcoûts pour la santé, l'éducation, la justice, la sécurité, recettes fiscales non perçues...). À l'inverse, il apparaît qu'un investissement public de 8 milliards d'euros sur 10 ans permettrait non seulement d'éradiquer la pauvreté au sens statistique, mais aussi de créer un effet vertueux pour les finances publiques (jusqu'à 1,30 euro de retour sur investissement pour 1 seul euro investi)¹.

En Pays de la Loire, les structures sociales et médico-sociales non lucratives emploient par ailleurs plus de 60 000 personnes². Ces professionnel·les, avec le renfort de bénévoles, accompagnent des centaines de milliers de personnes en fragilité sociale, médicale, économique. Ces acteur·ices permettent enfin d'accueillir et de réinsérer des populations dont la contribution est cruciale au fonctionnement du pays (services à la personne...). Qui d'autre que nos professionnel·les pour occuper ces métiers du lien social ? Qui d'autre que nos structures pour garantir l'insertion sociale et professionnelle de milliers de personnes susceptibles d'occuper ces emplois que personne n'occupe et dont nous avons cruellement besoin ? Qui, enfin, pour soutenir l'évolution et l'adaptation des politiques sociales aux réalités humaines, en expérimentant, chaque jour, sur le terrain ?

Mener des politiques de solidarité ambitieuses est une nécessité aussi bien sociale qu'économique, pour notre pays. Les acteurs de la solidarité ont une contribution majeure à la bonne santé de la société et donc de l'économie française.

¹ Collectif *Alerte*, *Lutter contre la pauvreté : un investissement social payant*, octobre 2024

² *Recherches & Solidarités, Associations en région. Repères et chiffres clés 2024 en Pays de la Loire.*

L'accès et l'effectivité des droits, un engagement qui nous concerne tous

Nos secteurs et les personnes concernées font face à un climat de défiance dévastateur pour les individus et la capacité d'action des structures.

Les difficultés sociales et économiques sont stigmatisées en responsabilité individuelle. Les politiques sociales qui en découlent sont contre-productives et ont l'effet d'un cercle vicieux qui accroît l'exclusion, les discriminations et les atteintes aux droits fondamentaux. Leur manque d'ambition et de moyens remettent en cause les principes fondateurs de la solidarité nationale en induisant notamment une sélection croissante des publics. Les injonctions paradoxales et la perte de confiance croissante entre pouvoirs publics et partenaires de la société civile trop souvent marqués par la défiance engendrent une perte d'autonomie et de capacité d'action dévastatrice pour les acteurs de la solidarité et les personnes concernées.

Les difficultés économiques et sociales vécues par les personnes relèvent pourtant de phénomènes ou de déterminismes sociaux qui nous dépassent (maladies, handicap, accidents, grand âge, chômage, précarité, exil, catastrophes climatiques...) : la façon dont nous choisissons d'accompagner les personnes vulnérables est susceptible de nous impacter toutes et tous un jour. Les politiques sociales visent à assurer l'effectivité des droits et à rétablir l'accès aux droits, car tous les êtres humains ont la même valeur, mais des besoins d'accompagnement et de soutien variables tout au long d'une vie.

Pour garantir cette responsabilité collective du prendre soin, la puissance publique doit redonner priorité à l'effectivité des droits et aux principes originels des services publics, de même qu'à un partenariat de confiance entre les pouvoirs publics et ses partenaires de la société civile.

Nous attendons des réponses et des engagements, à la hauteur des services rendus et du caractère indispensable de nos actions.

MANIFESTE INITIÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE HUIT FÉDÉRATIONS ET COLLECTIFS RÉGIONAUX



ET LES SIGNATURES DE 39 ASSOCIATIONS



Pour rejoindre la liste des signataires, nous contacter à contact@uriopss-pdl.fr ou paysdelaloire@federationsolidarite.org